

## **FAIR Canada dévoile les résultats d'une nouvelle étude sur les investisseurs autonomes**

TORONTO, ONTARIO, le 1<sup>er</sup> octobre 2024 – Aujourd'hui, FAIR Canada a publié les résultats d'une nouvelle étude, des résultats qui remettent en question certaines hypothèses courantes sur le monde dynamique et en pleine croissance des investisseurs autonomes. Quarante-cinq pour cent des investisseurs canadiens ont maintenant des placements faits de façon autonome. Les résultats révèlent que les investisseurs autonomes ont moins de tolérance au risque et de confiance en eux, et sont moins susceptibles d'utiliser les outils proposés par leur plateforme d'investissement autonome que les investisseurs « hybrides » qui utilisent aussi les services d'un conseiller.

FAIR Canada a fait réaliser cette étude pour approfondir sa compréhension des attitudes et des comportements des investisseurs autonomes, c'est-à-dire entièrement auto-gérés, et des investisseurs hybrides. Parmi les 1 350 investisseurs canadiens interrogés, 46 % étaient des investisseurs entièrement autonomes et 54 % étaient des investisseurs hybrides.

« Ces nouvelles informations pourraient redéfinir notre compréhension des investisseurs autonomes et le soutien qui leur est apporté », affirme Jean-Paul Bureaud, directeur général de FAIR Canada. « L'augmentation de l'investissement autonome réaffirme la nécessité pour les organismes de réglementation d'aider tous les investisseurs à prendre des décisions éclairées avec des renseignements clairs et transparents et d'assurer l'équité dans le domaine de l'investissement. »

### **Investisseurs entièrement autonomes et investisseurs hybrides**

Les résultats de l'étude de FAIR Canada indiquent que les investisseurs hybrides (72 %) sont plus susceptibles que les investisseurs entièrement autonomes (61 %) d'indiquer qu'ils ont confiance en eux.

Ils sont plus susceptibles de déclarer qu'ils font souvent des placements à risque (34 %) par rapport aux investisseurs entièrement autonomes (28 %). Les hommes et les investisseurs autonomes plus jeunes sont également plus susceptibles de dire qu'ils font couramment des investissements à risque.

Les investisseurs hybrides sont deux fois plus susceptibles de faire une demande pour négocier des options, des contrats à terme ou des produits dérivés de gré à gré (28 % contre 15 % pour les investisseurs entièrement autonomes) et de financer leurs placements sur marge ou à crédit (21 % contre 11 % pour les investisseurs entièrement autonomes). Ils sont également plus enclins à diversifier leurs portefeuilles de placements autonomes, à avoir une plus grande confiance dans leurs décisions de placement et à investir dans des placements à risque plus élevé.

Seulement 16 % des investisseurs hybrides déclarent ne pas utiliser les outils proposés par leur plateforme en ligne, comparativement au double (33 %) dans le groupe des investisseurs entièrement autonomes.

Les investisseurs entièrement autonomes sont plus susceptibles de se fier aux états financiers (44 %) que les investisseurs hybrides (35 %). Ils sont également plus susceptibles de se fier aux médias, à leur famille et à leurs amis.

Près de quatre investisseurs autonomes sur 10 et trois investisseurs hybrides sur 10 ne font pas confiance aux conseillers en placement. Dans l'ensemble, les investisseurs autonomes (43 %) sont moins susceptibles que les investisseurs hybrides (52 %) d'être d'accord pour dire que le processus de placement est équitable pour l'investisseur moyen.

## Répercussions sur la politique et le soutien

« Le rapport souligne la nécessité de revoir la façon dont nous réglons les plateformes d'investissement autonome et de déterminer si elles pourraient offrir des caractéristiques semblables à celles d'un conseiller pour aider les investisseurs autonomes à faire de meilleurs choix », a déclaré M. Bureaud. « Les organismes de réglementation étudient maintenant comment les plateformes d'investissement autonome pourraient être améliorées pour offrir des conseils non personnalisés aux investisseurs. FAIR Canada espère contribuer à l'évolution du cadre réglementaire pour les investisseurs autonomes. »

Le rapport complet, [Comprendre les investisseurs autonomes](#), est disponible sur le site FAIRCanada.ca.

## À propos de la recherche

Le groupe *Strategic Counsel* a mené ce sondage en ligne pour FAIR Canada, auprès de 1 350 investisseurs autonomes en proportion de la population du Canada. Le sondage s'est tenu du 20 février au 4 mars 2024 et du 27 mai au 17 juin 2024. La taille de l'échantillon d'investisseurs entièrement autonomes était de 615 avec un niveau de précision de 4,9 %. La taille de l'échantillon des investisseurs hybrides était de 735 avec un niveau de précision de 3,6 %. « Niveau de précision » fait référence à la précision avec laquelle les résultats du sondage représentent les véritables caractéristiques de l'ensemble de la population.

## À propos de FAIR Canada

FAIR Canada défend les droits des investisseurs particuliers au Canada par l'entremise de la défense des intérêts, de l'éducation et de l'avancement des questions de réglementation. Nous sommes le porte-parole indépendant et digne de confiance sur les enjeux importants qui touchent les investisseurs particuliers. En tant que seul organisme canadien à but non lucratif axé sur les investisseurs, nous fournissons des commentaires éclairés et objectifs sur les questions de réglementation qui ont une incidence sur l'équité et la protection des investisseurs. Pour en savoir plus sur les droits des investisseurs, consultez le site [faircanada.ca/fr/](http://faircanada.ca/fr/) et connectez-vous avec nous sur [X](#) (anciennement Twitter) et [LinkedIn](#).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Jean-Paul Bureaud  
Directeur général, FAIR Canada  
[JP.Bureaud@FAIRCanada.ca](mailto:JP.Bureaud@FAIRCanada.ca)

Teresa Pagnutti  
Chef, Relations publiques et avec les médias  
[Teresa.Pagnutti@FAIRcanada.ca](mailto:Teresa.Pagnutti@FAIRcanada.ca)  
416-230-0172